Opposition Grenobloise aux Nécrotechnologies Grenoble, le 2 juin 2006

Contact : ogn@ouvaton.org http://ogn.ouvaton.org

Grenoble, le 2 juin 2006

## Grenoble, zone interdite, inauguration policière

Aujourd'hui 2 juin 2006, à Grenoble le « techno-gratin » international a inauguré Minatec, premier centre européen pour les nanotechnologies, dans une ville en état d'urgence. Les nécrotechnologies montrent leur vrai visage...

Ce qui s'est passé hier dans la rue, ce qui s'y est passé ce matin, est bel et bien une inauguration : celle du nanomonde sécuritaire où toute protestation est proscrite ; en témoigne également le bouclage du quartier autour de Minatec.

Le stationnement était interdit dès hier 21 heures, dans un périmètre de sécurité à proximité de Minatec. Aujourd'hui, de 7h à 16h, la circulation a été interdite à tous véhicules à moteur, vélos et piétons. Pour accéder à leur domicile, les riverains ont dû présenter un justificatif de domicile. Des mesures dignes d'un couvre-feu.

Jeudi 1er juin, la manifestation contre Minatec et son monde à laquelle appelait l'Opposition Grenobloise aux Nécrotechnologies (OGN),a était violemment dispersée par les forces de l'ordre, plusieurs personnes ont été interpellées et une manifestante a été grièvement blessée au visage par un tir de flashball, alors qu'elle s'éloignait à vélo.

Aujourd'hui, vendredi 2 juin, Grenoble était en état de siège : de 8h à 11h30, la police a encerclé La Bifurk, collectif d'associations sportives et culturelles, lieu d'accueil de ces quatre jours contre Minatec et son monde (rencontres et débats). Effectuant des contrôles d'identité musclés flash ball en main, accompagnés de fouilles des sacs systématiques et parfois de fouilles corporelles sur les personnes entrant ou sortant du lieu.

Tout rassemblement de plus de cinq personnes était immédiatement dispersé, des dizaines de contrôles d'identités et de fouilles corporelles ont eu lieu. Un véritable harcèlement dans toute la ville, empêchant les opposants de s'exprimer.

Six personnes ont été emmenées en garde à vue le matin, alors qu'elles distribuaient des tracts aux passants. Deux d'entre elles comparaîtront le 10 janvier pour port d'arme prohibé (couteau de cuisine...), outrages et rébellion Deux autres sont sorties vers 20h. Elles sont convoquées au tribunal le 19 juin pour :

- avoir continué volontairement à partciper à un attroupement après sommations et dispersions
- refus de prélèvement d'A.D.N

Nous n'avons pas peur, nous sommes en colère. Aujourd'hui comme hier nous sommes dans la rue pour informer les grenoblois-es et manifester notre opposition. Ils ont inauguré leur bunker, nous continuerons à débattre dans la ville : rendez-vous demain samedi 3 juin, 14h, place félix poulat.

FERMEZ MINATEC!